



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la SAMBBA OBV BATISCAN-CHAMPLAIN, le 4 juillet 2024 à 13h30, tenue en présentiel au Parc de la rivière Batiscan (secteur barrage) situé au 200, chemin du Barrage, Saint-Narcisse, Qc, GOX 2Y0.

Membres présents (es) :

Nom	Organisation
Andrée Groleau	Association des riverains pour la protection du lac Croche de Sainte-Thècle
Jean Brouillette	CDC des Chenaux
Johane Germain	Héritage Slow Food Vallée de la Batiscan
Larry Bernier	Municipalité de Lac-Édouard
Lionel Arseneault	Citoyen
Roman Pokorski	Municipalité de Saint-Adelphe
Simon Rocheleau	Citoyen
Jean-René Carpentier	Exit Nature
Chloé Germain-Thérien	Municipalité de Saint-Stanislas
Francis Dubreuil	Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes
Laurier Mongrain	Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
Josée Pagé	Citoyenne
René Desaulniers	Association de chasse et pêche de Notre-Dame-de-Montauban
Jean-Paul Lerat	Municipalité de Saint-Adelphe
Catherine Leclerc	Zip les Deux Rives
Danielle Lavallée	Association des résidents du Lac Huron
Jacques Laliberté	Association de protection du Lac-à-la-Tortue
Gilbert Dumas	Rivière-à-Pierre
Pierre Bélanger	Association des résidents du Lac Huron

Étaient également présents (es) :

Kevin Boisvert	MALLETTE S.E.N.C.R.L.
Christine Demers	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Gabrielle Nobert-Hivon	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain

Formant le quorum sous la présidence de Mme Johane Germain, présidente.

La présente réunion a été convoquée avec l'ordre du jour qui suit.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juillet 2023
4. Suivi du plan d'action 2023-2024 : rapport des activités
5. Dépôt du rapport financier de la mission d'examen pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 et nomination d'un examinateur comptable
6. Plan d'action et prévisions budgétaires pour 2024-2025
7. Nomination du président et secrétaire d'élection et élection des administrateurs
8. Levée de l'assemblée générale annuelle



## 1. Ouverture de l'assemblée

Une présentation des membres du conseil d'administration, de l'équipe permanente ainsi que de la direction générale de la SAMBBA est faite par Mme Johane Germain, présidente. Elle prononce le mot de la présidente.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour et adoption de celui-ci avec la modification suivante : devancer le point 5 avant le point 4.

Résolution 2024-07-04 / 1 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Larry Bernier, appuyé par M. Laurier Mongrain, d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour en interchangeant les points 4 et 5.

Adopté à l'unanimité.

## 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juillet 2023

Résolution 2024-07-04 / 2:

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juillet 2023

Il est proposé par Mme Andrée Groleau, appuyé par M. Francis Dubreuil, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juillet 2023.

Adopté à l'unanimité.

## 4. Suivi du plan d'action 2023-2024 : rapport des activités [réalisé après le point 5]

Mme Christine Demers fait un suivi du plan d'action autour des axes : comprendre, s'unir et agir pour l'eau de l'année 2023-2024. La SAMBBA œuvre en trois sphères d'activités, soit la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV), les projets subventionnés et les services-conseils liés aux milieux humides et hydriques. Elle présente les actions qui ont été réalisées et l'état d'avancement pour chacune d'entre elles. Ces informations se retrouvent également dans le rapport annuel 2023-2024.

## 5. Dépôt du rapport financier de la mission d'examen pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 et nomination d'un examinateur comptable [réalisé avant le point 4]

La mission d'examen de l'Organisme est présentée par M. Kevin Boisvert, responsable de dossiers, chez MALLETT S.E.N.C.R.L. Elle est produite afin d'analyser et de s'assurer de la crédibilité des chiffres. Il fait une présentation détaillée du document.



Ayant obtenu un service impeccable avec MALLETTE S.E.N.C.R.L., il est proposé de nommer la même firme comptable comme examinateur comptable pour les états financiers de l'année 2024-2025.

Résolution 2024-07-04 / 3 : Adoption de la nomination d'un examinateur comptable

Il est proposé par M. Lionel Arsenault, appuyé par M. Larry Bernier, d'adopter la nomination d'Adam Perreault, CPA auditeur, chez MALLETTE S.E.N.C.R.L. comme examinateur comptable.

Adopté à l'unanimité.

## 6. Plan d'action et prévisions budgétaires pour 2024-2025

Mme Christine Demers fait la présentation du plan d'action pour l'année 2023-2024. Mme Gabrielle Nobert-Hivon présente la nouvelle politique de concertation pour la division de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant de l'Organisme.

Mme Christine Demers présente également les prévisions budgétaires 2023-2024.

## 7. Nomination du président et secrétaire d'élection et élection des administrateurs

Résolution 2024-07-04 / 4 : Nomination de M. Larry Bernier à titre de président des élections et de Mme Gabrielle Nobert-Hivon à titre de secrétaire des élections.

Il est proposé par M. Lionel Arsenault, appuyé par M. Laurier Mongrain.

Adopté à l'unanimité.

Le président d'élection tient à préciser qu'outre les sièges vacants, ce sont les sièges portant un numéro pair qui sont en élection.

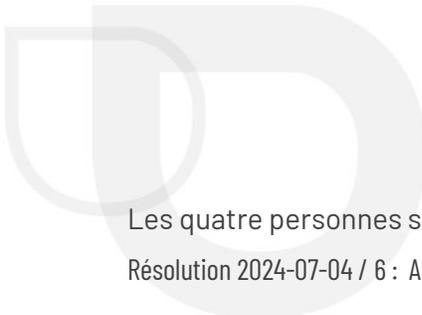
Résolution 2024-07-04 / 5 : Adoption de l'ouverture des élections pour les administrateurs

Il est proposé par M. Laurier Mongrain, appuyé par M. Simon Rocheleau, d'adopter l'ouverture des élections pour les administrateurs.

Adopté à l'unanimité.

Dans le secteur individuel/corporatif :

- M. Lionel Arsenault propose M. Francis Dubreuil ;
- M. Francis Dubreuil propose M. René Desaulniers ;
- Mme Hélène Champagne s'est proposée par écrit avant l'AGA ;
- M. Jean-René Carpentier se propose.



Les quatre personnes sont élues par acclamation.

Résolution 2024-07-04 / 6 : Adoption de la fermeture des élections pour les administrateurs

Il est proposé par M. Jean-René Carpentier, appuyé par M. Laurier Mongrain, d'adopter la fermeture des élections pour les administrateurs.

Adopté à l'unanimité.

#### **8. Levée de l'assemblée générale annuelle**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.